

FORMULAIRE DEMANDE DE PASSERELLE

Prérequis

Sont éligibles :

- Les étudiants ayant suivi et validé une Licence mention Science de la vie parcours Biologie Santé.
- Les étudiants ayant suivi et validé une première année de formation en BUT génie biologique parcours biologie médicale et biotechnologie.
- Les étudiants ayant suivi et validé une première année de formation en BTS Analyse Biologie Médicale.
- Les étudiants détenant obligatoirement 60 ECTS en session 1 ou en session 2 de rattrapage à l'issue de leur année PASS-LAS.
- Possibilité pour les étudiants inscrits dans une université hors région qui en font une demande motivée

Objectifs du dispositif passerelle :

- Répondre au contexte règlement de l'arrêté du 22 octobre 2021 permettant aux étudiants qui ont validé leur PASS ou LAS et qui n'ont pas pu intégrer les filières de santé MMOPK pourront directement entrer en deuxième année d'études paramédicales.
- Fluidifier les parcours de formation en facilitant les passerelles entre les filières de formation en santé
- Diversifier les profils des étudiants au sein des promotions de l'IFTLM
- Optimiser l'offre de formation de l'IFTLM au regard des besoins en compétences du territoire de la région CVL. : NB : la mise en place de cette passerelle dépend des capacités d'accueil de l'IFTLM en 2^{ème} année de formation liées au quota de l'institut.

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

.....

Tél : Email :

Année souhaitée : 2^{ème} année

Etablissement fréquenté lors de votre demande (Intitulé – adresse postale – téléphone – email) :

.....

Niveau d'études lors de la demande :

.....

L'étudiant qui souhaite déposer une demande de passerelle doit fournir à l'institut la preuve soit :

- de la validation des 60 ECTS (relevé de notes...) à l'issue de l'année PASS-LAS
- ou de la validation Licence mention Science de la vie parcours Biologie Santé
- ou de la validation d'une première année de formation en BUT génie biologique parcours biologie médicale et biotechnologie
- ou de la validation d'une première année de formation en BTS Analyse Biologie Médicale
- et les relevés des notes obtenues

Accompagné :

- d'une copie du relevé de notes au baccalauréat et de ce formulaire de demande complété et signé
- d'une lettre de motivation
- d'un CV
- d'éventuelles évaluation(s) de stage(s) réalisé(s) dans le domaine de la santé
- d'une photocopie de votre carnet de santé : rubrique vaccinations et maladies infantiles, les résultats de sérologie concernant l'Hépatite B

❖ Pour information, les vaccinations obligatoires sont les suivantes :

➤ **DTP** (Diphtérie Tétanos Polio) **ou DTCP** (Diphtérie Tétanos Polio Coqueluche) : dernier rappel effectué entre 11 et 13 ans puis à l'âge de 25 ans et à l'âge de 45 ans ; il est recommandé d'y inclure la coqueluche si pas de notion de vaccination ou rappel remontant à plus de 5 ans avec vaccin adapté à l'adulte dTcP.

➤ **HÉPATITE B : Protocole vaccinal complet ET contrôle sérologie obligatoire** : recherche des Anticorps Anti- HBs et faire une recherche d'Anticorps Anti HBc si taux d'Anticorps Anti HBs inférieur à 100 mUI/ml.

➔ Si le résultat des Anticorps anti HBs est négatif, faire un rappel (dans la limite de 6 injections maximum), puis contrôler à nouveau l'efficacité du vaccin par une sérologie 4 semaines après le rappel.

❖ Les vaccinations ou tests recommandés sont les suivants :

- **Rougeole-Oreillons-Rubéole** : 2 doses de vaccin trivalent pour les personnes nées après 1980 sans antécédent maladie et 1 vaccin pour les personnes nées avant 1980 sans antécédent.

- **Varicelle** : pour les personnes non vaccinées, sans antécédent de maladie et dont la sérologie est négative, 2 injections recommandées.

- le vaccin de la **grippe** vous sera proposé pendant vos études.

- **Tuberculose** : un test tuberculinique est recommandé. Si le résultat du **Tubertest est > 5 mm** (même ancien) : orienter vers le **CLAT pour avis**.

Pour information : Une journée d'intégration est fixée sur le site des Ecoles du CHRU de Tours le **lundi 20 juillet 2026**. Une période de stage est obligatoire pour valider l'entrée dans notre formation. Elle est fixée **du 21 juillet au 14 août 2026**.

Demande à retourner par email : secretariat.iftlm@chu-tours.fr

Date de la demande :

Signature

Avis de la commission de sélection

Favorable

Défavorable

Date :

Observation(s) :

Signature